

LES INFOS MUNICIPALES DE MIRIBEL - LANCHATRE



DOSSIER SPECIAL : 3 mois avec La Métro ...

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, et trois mois après l'adhésion de notre commune à la Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (La Métro), nous avons souhaité, l'équipe municipale et moi-même, faire un premier bilan.

Vous trouverez, dans notre info municipale, toutes les explications sur la nouvelle fiscalité Métro (qui est compensée par la baisse de la fiscalité communale), sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui remplace la redevance ordures ménagères mais aussi de l'évolution à la baisse du coût de l'assainissement, des projets en terme de transport,...

Dans le même temps, nous allons continuer à travailler avec, désormais, la Communauté de Communes du Trièves sur la compétence « petite enfance » avec, notamment l'intégration de notre commune à la réflexion sur le balcon Est du Vercors. Dès à présent, nous vous informons que les services de la Ptite Récréée continueront d'être assumés à la rentrée 2012. Pour le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), nous allons conventionner avec la Ville de Vif et ce service continuera d'exister sur notre commune.

Vous trouverez dans cette info tous les détails sur ces différents sujets. Si ces explications ne sont pas suffisantes, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie.

Dans le même temps, notre commune va grandir avec la réalisation du lotissement de Cassoulet qui a débuté. En termes d'investissements, nous allons, cette année, rénover le logement communal situé au dessus de la mairie ainsi que la toiture et réhabiliter le beffroi de l'église. Des travaux sur nos voiries seront aussi effectués.

Voici en quelques lignes l'actualité municipale que nous développerons plus en détail dans cette info municipale. Je vous donne par ailleurs rendez vous pour notre Assemblée Générale : **le Vendredi 29 Juin à 18 h30.**

Luc PUISSAT et l'équipe municipale.

LES ORDURES MENAGERES

Service : La collecte des OM se fait le lundi comme auparavant ; avec en plus le jeudi la collecte des recyclables (poubelles jaunes et vertes). A noter, les containers ont été changés et une étude est en cours pour éventuellement réorganiser les aires de propreté.

Finance : Désormais, une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) apparaîtra sur votre taxe d'habitation à la place de la redevance de 153 € dont vous vous acquittiez directement auprès de la Comcom de Monestier. Cette taxe est fonction de la valeur locative de votre habitation ; la valeur locative moyenne sur Miribel est de 2 543 €. Le calcul est alors le suivant : valeur locative de l'habitation / 2 x 6.8% + frais de gestion, ce qui donne en moyenne une TEOM à 93 € contre 153 € auparavant (- 40%) - seule une dizaine de foyers connaîtront une hausse et les entreprises ne paieront plus plusieurs redevances mais une seule et unique en lien avec leur taxe d'habitation.

L'ASSAINISSEMENT

Service : Le service est repris à compter du 1^{er} janvier 2012 par La Métro (budgets de fonctionnement et surtout d'investissement). L'entretien courant est pour l'instant encore assuré par l'employé communal.

Finance : La redevance « assainissement » passe de 1.21 €/m³ à 1.01 €/ m³, ce qui correspond globalement à une baisse sur une facture moyenne de 100 m³ à l'année de 20 € (- 17%).

A noter, en parallèle, que les services de La Métro assurent également la gestion et l'entretien des réseaux publics d'eaux pluviales (canalisations, buses et avaloirs).

LES TRANSPORTS

Service : Le service scolaire à destination du collège de Monestier-de-Clermont est conservé par le Conseil Général de l'Isère et sera désormais exploité par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC).

Dans ce numéro :

- ❖ Dossier spécial :
3 mois avec La Métro
- ❖ La parole... aux associations
- ❖ L'actu de la commune

N° 8 – Avril 2012

DOSSIER SPECIAL : 3 MOIS AVEC LA METRO

Le SMTC qui définit la politique de transport, organise également le réseau de transports en commun TAG. Par conséquent, à compter de septembre 2012, les Lanchatrous pourront se rendre n'importe où sur l'agglomération par le réseau TAG au tarif en vigueur (1.50 € actuellement le billet simple). Une enquête est actuellement en cours (*voir le questionnaire à remplir sur le site internet de la commune*) pour connaître les habitudes et attentes en matière de déplacements. En fonction, sera défini le service pour rejoindre la correspondance avec la ligne 17 (Les Saillants du Gua). Les points d'arrêts seront équipés d'ici à septembre avec la signalétique du réseau TAG.

Finance : pas de coût supplémentaire pour les Lanchatrous.

LA PETITE ENFANCE

Service : Comme évoqué dans le précédent numéro des infos municipales, l'école et la petite enfance sont la priorité pour la commune. La Métro ne disposant pas de la compétence « petite enfance », une menace existait sur les services liés à cette compétence (RAM et Ptite Récréée). Pour le RAM, la commune a approché la ville de Vif et nous allons prochainement conventionner avec cette dernière. Ainsi, l'animatrice du RAM de Vif pourra intervenir sur Miribel mais également les locaux du RAM de Vif seront ouverts aux enfants et parents de Miribel-Lanchâtre.

Pour La Petite Récréée, nous avons eu l'assurance qu'elle sera prolongée jusqu'en juillet 2013. La commune de Miribel-Lanchâtre est également intégrée dans l'étude « Petite Enfance du balcon est » (nos remerciements à la Vice-Pdte de la Comcom du Trièves : Frédérique Puissat).

Finance : Ces services faisant l'objet d'un conventionnement avec la ville de Vif et la Comcom du Trièves sont pris en charge budgétairement par la commune de Miribel-Lanchâtre.

LA FISCALITE

Depuis le début de notre réflexion sur l'éventuel passage à La Métro, nous nous sommes engagés, nous élus de Miribel, à compenser l'éventuel écart de fiscalité entre la Comcom de Monestier et la Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole. Aujourd'hui, nous tenons nos engagements et nous avons décidé lors du dernier Conseil Municipal en date du 2 avril dernier, une baisse des taux d'imposition communaux sur 2 ans pour compenser la taxe additionnelle existante au niveau de La Métro.

Les taux intercommunaux 2011 étaient :	<u>Comcom de Monestier</u>	<u>La Métro</u>	Ecart
Taxe d'Habitation (TH)	7.78 %	8.64 %	0.86 %
Taxe sur le Foncier Bati (TFB)	0 %	1.37 %	1.37 %
Taxe sur le Foncier Non Bati (TFNB)	2.99 %	7.29 %	4.30 %

Les taux communaux votés pour 2012 et prévus en 2013 :	<u>Commune de Miribel-Lanchâtre</u>			Ecart récupéré en 2 ans
	2011	2012	2013	
Taxe d'Habitation (TH)	12.93 %	12.50 %	12.07 %	- 0.86 %
Taxe sur le Foncier Bati (TFB)	17.10 %	16.42 %	15.73 %	- 1.37 %
Taxe sur le Foncier Non Bati (TFNB)	81.57 %	78.86 %	76.15 %	- 5.40 %

Cette baisse des taux d'impositions communaux entraîne une baisse de recettes de l'ordre de 5 000 à 6 000 € sur 2 ans. Cette baisse est compensée d'une part, par des recettes supplémentaires de La Métro au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire de 20 000 € / an contre 10 000 € à la Comcom de Monestier (NB : en 2012, au niveau de la nouvelle comcom du Trièves a été décidé l'absence de dotation de solidarité aux communes).

D'autre part, La Métro alloue au titre de la Dotation aux petites communes, 50 000 € supplémentaires : 35 000 € pour la réalisation d'investissements communaux et 15 000 € qui seront mobilisés en 2012 respectivement 8 000 € pour l'approvisionnement en bois du réseau de chaleur et 7 000 € pour la Petite enfance (conventionnements).

Au delà du fait que le périmètre de La Métro correspond au bassin de vie actuel des Lanchatrous, voilà les raisons qui, ont conduit notre réflexion sur le fait d'intégrer La Métro : « **de meilleurs services pour nos administrés au meilleur coût** ».

PELE-MELE

CEREMONIE DU VERNAY

Comme chaque année, le 24 juillet, seront commémorés au site national de la résistance du Vernay, les événements de fin juillet 1944 qui ont vu la mort sur la route des tunnels de neuf Français fusillés, tués ou abattus par les Allemands à la fin de la bataille du Vercors. Un devoir de mémoire afin d'inviter chacun à participer au respect de tous et au refus, sans violence, des idéologies mortifères.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU

Conformément aux articles L215-14 et R215.2 du Code de l'Environnement : « *le propriétaire riverain est tenu à l'entretien régulier du cours d'eau. Il a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux, notamment par enlèvement des embâcles, débris, par élagage ou recepage de la végétation des rives* ».

LA PAROLE ...

... AUX ASSOCIATIONS

LE SOU DES ECOLES

La kermesse de l'école aura lieu le 16 juin 2012. Deux réunions d'informations et de préparation sont prévues les mercredis 25 avril et 30 mai à 20h30. Venez nombreux pour nous aider à préparer la dernière manifestation de l'année !!!!

LA DANSE

Le GAG regroupe maintenant 240 danseurs. L'association propose aussi les activités : aquarelle, badminton et des cours de massage pour bébés.

Le 9 juin prochain, dans le cadre du « Festival du mouvement », les différentes formations reprenant tous les adhérents à partir de 8 ans, présenteront une déambulation à partir du rond-point direction Monestier-de-Clermont et ce, jusqu'au centre de Vif. Ce festival est à l'initiative de la commune de Vif afin de redynamiser le centre bourg. Les commerçants sont aussi associés à l'occasion.

Le samedi 30 juin et le dimanche 1^{er} juillet, aura lieu le spectacle de fin d'année à la salle polyvalente de Vif. En raison du grand nombre de danseurs et de spectateurs des années précédentes, le spectacle du samedi soir permettra une présentation de deux danses par groupe et, le dimanche, seule une danse sera présentée pour certains afin de répartir le public sur les deux représentations.

L'ECRAN VAGABOND DU TRIEVES

Sans doute n'y avez-vous pas prêté attention, mais le cinéma a connu l'année dernière une révolution, le changement de son support historique, la pellicule, pour des données numériques sur un disque dur ! Tous les grands cinémas et multiplexes ont déjà fait le pas, et lors de cette année 2012, les dernières salles fixes devraient avoir fait leur mutation.

Et le cinéma itinérant ? Le problème, c'est que les projecteurs numériques des salles fixes sont... plus gros, plus lourds que les anciens projecteurs mécaniques ! Et impossibles à déplacer ! Il faudra donc évoluer... ou arrêter ! Sous l'égide du C.N.C. et de l'Association Nationale des Circuits Itinérants créée il y a un an, un fabricant tente de mettre au point un modèle de projecteur numérique « portable », son système n'est malheureusement pas attendu avant le 3^{ème} trimestre 2012 au mieux. Nous devrions donc vivre cette année avec l'Écran Vagabond du Trièves, un changement radical dans le fonctionnement de nos séances de cinéma. En attendant, venez profiter des derniers tours de bobines avec les prochains films programmés : vendredi 20 avril : « *La vérité si je mens 3* », vendredi 18 mai : « *Les infidèles* » et vendredi 15 juin : « *Sur la piste du marsupilami* ».

LANCHATRE OMNISPORTS

En 2011, l'activité « jeux d'opposition » a été 1 réel succès et nous avons noté également une remontée importante de la fréquentation de la course de côte. L'édition 2012 aura lieu le 29 Avril. Comme à l'accoutumée, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour l'organisation de cette manifestation. Le premier rallye du balcon est du Vercors aura lieu les 27 et 28 octobre 2012. La plaque tournante de l'épreuve se situera à Gresse-en-Vercors et les trajets rayonneront sur les municipalités suivantes : Saint-Andéol, Château-Bernard, St Michel-les-Portes, St Guillaume et Miribel-Lanchâtre.



Les cours de gym étant en baisse de fréquentation nous faisons une enquête pour savoir quels sont les cours que nous pourrions mettre en place ou maintenir à la rentrée prochaine. Les cours ayant 15 pré inscriptions seront mis en place. La décision sera prise après les vacances de pâques.

LES CRINIÈRES DU BALCON EST

L'association vous propose depuis septembre 2011 des cours d'initiation au Poney au tarif de 220 € l'année.

Les cours, animés par Elise (monitrice diplômée du BEES) ont lieu le samedi matin :

- de 9 à 10 h : pour les 4 – 5 ans,
- de 10 à 11 h : pour les 6 – 9 ans,
- de 11 à 12 h : pour les 10 ans et +.

L'association continue aussi les promenades à poney en main sur les sentiers de Miribel le weekend sur réservation au tarif de 6 € la demi-heure.



Renseignements et inscriptions auprès de Patricia au : 06-83-37-93-70.



VOYAGE AU PAYS DES HISTOIRES

Séances de lecture d'albums, animées par Delphine Prat, comédienne, les mercredi 11 et samedi 28 avril à la Bibliothèque de Miribel – Lanchâtre de 11h15 à 12h (pour les enfants à partir de 5 ans).



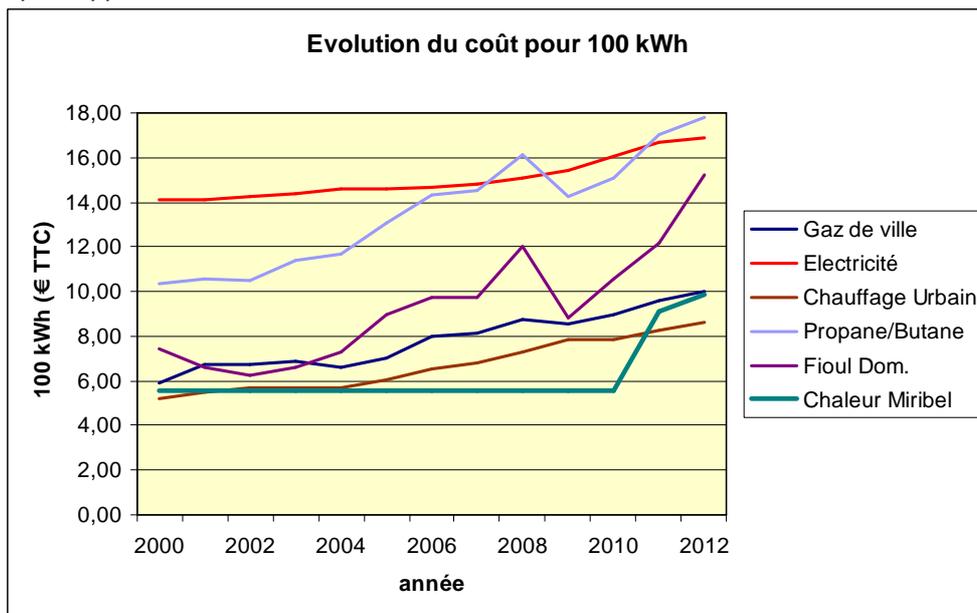
L'ACTU DE LA COMMUNE

ZOOM SUR LES RESEAUX DE CHALEUR

Comme vous le savez, nous avons quelques difficultés à équilibrer notre budget « chaleur ». Et pourtant, nous nous approvisionnons en bois localement donc à moindre coût. Nous affectons également au plus juste les charges de personnel sur ce service ; cependant, cela n'est pas suffisant.

Nous comptabilisons maintenant la consommation de l'ensemble des bâtiments publics et privés raccordés sur notre réseau ; ce qui nous permet de savoir à l'euro près, à quel coût nous devrions vendre la calorie. Les évolutions des coûts de l'électricité, du fuel dont nous sommes fortement dépendants nous montrent que nous devons encore ajuster le coût de la calorie vendue

Vous trouverez ci dessous, les graphiques qui pointent la différence très importante entre les évolutions des coûts de l'électricité et du fuel par rapport au coût facturé de la calorie de notre réseau de chaleur.



L'ADOPTION DU PACTE D'ISTANBUL POUR L'EAU

En parallèle au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tenait cette année à Marseille du 12 au 17 mars, la commune de Miribel-Lanchâtre a souhaité adhérer au Pacte d'Istanbul pour l'Eau. Par le biais de ce pacte, la commune a souhaité reconnaître 2 principes fondamentaux : « l'accès à une eau de bonne qualité et à l'assainissement est un droit fondamental pour tous les êtres humains » et « l'eau est un bien public qui doit par conséquent rester sous contrôle public ». L'adhésion à ce Pacte (signature le 9 mars dernier sur le site de la Régie des Eaux de Grenoble) engage la commune (et le SIVIG) dans une gestion durable de la ressource en eau.



L'ACTUALITE, CE SONT AUSSI LES ALEAS CLIMATIQUES



- Le 26 Décembre, premières chutes de rochers sur le CD 8 vers le Pont de St Guillaume ;
- Le 6 Janvier, ce sont de fortes pluies mêlées à la neige fondue avec des sous-sols inondés et des torrents de boues sur notre commune ;
- Le 15 Février, c'est notre réseau d'eau potable qui souffre avec le froid, Miribel est sans eau toute la soirée ;
- Le 6 Mars, nouvelle chute de rochers. Le pire a été évité : pas de car ni de voiture pris sous cet éboulement, une chance ! Tout doit être fait avant la réouverture de cette route. La falaise a ainsi été purgée des rochers instables. Les blocs présents sur la chaussée ont été minés et évacués. La route est ré-ouverte depuis ce vendredi 6 avril.

LES DATES A RETENIR

- 12 JUIN - CAFE PHILO SUR LE THEME DE L'EAU (18 H 30 – SALLE POLYVALENTE)
- 29 JUIN – ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE (18 H 30 – SALLE POLYVALENTE)